L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX: Rue de Chartres, No 73, — NOUVELLE-ORLEANS, VENDREDI MATIN, 22 JANVIER 1869. — Entre les rues Bienville et Conti.

DUFOUR & LIMET, [illegible]

NOUVELLE-ORLÉANS. VENDREDI MATIN, 22 JANVIER.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Pour les détails et l'heure, voir aux annonces.

Par le Shérif, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs—Une portion de terre située dans le Troisième District, [illegible] propriété de G. Coffin, et à la propriété de [illegible]; toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent. Voir l'annonce.

Par G. de Feriet, à [illegible], salle d'encan, rue de Chartres—Vente sans réserve [illegible] fabriqués à New York.

Par Eug. Toudrand, à 11 heures, au No 25 rue Vieille-Levée—122 caisses et 10 demi-caisses vermicelli d'Italie, [illegible] marrons et [illegible] demi-caisses macaroni d'Italie, en débarquement du brick Amélia, de Gênes.—Et [illegible] barils marrons français.

Par H. Scott, au No 46 de la rue de Chartres—Marchandises sèches, habillements, lingerie, &c.

Par Hoffman, Marks & Co, au No 30 de la rue de Chartres.—Marchandises sèches et lingerie.

Par J. Déjan Jr, à 11 heures, à sa nouvelle salle d'encan, coin Gravier et Carondelet—Meubles, pianos, [illegible] tables de maison.

Par Louis Sere & Bros., à leurs salles d'encan, coin Magasins et Gravier—[illegible] caisses de bottes, souliers et brodequins, reçus par les derniers steamers, [illegible] des [illegible] les plus grands et les mieux assortis qui aient jamais été offerts.

☞ Achetez vos confiseries et chocolats chez M. Ernest Turpin, 83 Vieille-Levée.

ESSAYEZ LES CIGARES DE GEORGE ALCES, 185.........Rue des Remparts.........185

ATTENTION!

☞ Magnifique propriété à l'encan, par le Shérif. Nous appelons l'attention particulière sur la vente qui aura lieu aujourd'hui, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, par le ministère du shérif, d'une portion de terre de valeur, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, faisant face au fleuve Mississippi, dans le Troisième District de cette ville.

Pour le détail et les conditions, voir aux annonces.

ATTENTION!

☞ L'attention du commerce est appelée aux ventes qui auront lieu aujourd'hui, à 11 heures, au No. 25 rue Vieille-Levée:

1o—[illegible] caisses macaroni et vermicelli d'Italie, en débarquement du brick Amélia, arrivé de Marseille.

2o—[illegible] barils marrons en débarquement de la goelette A. Heaton, arrivée du Havre.

Les ventes se feront sans réserve ni limite, par Eug. Tourné, encanteur.

Le rapport sur l'enregistrement

Nous avons reçu de M. Geo. A. Fosdick un exemplaire des rapports faits à la Législature par les membres du comité d'enregistrement. Le rapport de majorité est signé par MM. William Baker et C. L. Ferguson, et le rapport de minorité par M. Fosdick.

Le premier de ces rapports est entaché d'un esprit de parti qui se cherche même pas à se déguiser. Les signataires de ce document paraissent n'avoir qu'une préoccupation, celle de contredire les résultats de l'élection. Ils s'agissent à faire des calculs partiels pour certaines paroisses dans le but de contester le fait patent qui ressort de l'élection, le fait que le parti conservateur a une très forte majorité dans l'Etat de la Louisiane. C'est bien parce que les radicaux en étaient convaincus qu'ils ont donné l'ordre à leurs adeptes de s'abstenir. Toutes les accusations de fraude que met en avant M. Baker et son collègue tombent devant cet argument que l'enregistrement et l'élection ont été sous le contrôle des préposés et des commissaires nommés par eux; ils sont donc bien mal venus à contester le résultat des opérations.

M. Baker ne daigne nous donner aucune information relativement à l'escamotage des 24,000 votes de la paroisse d'Orléans et des votes de plusieurs autres paroisses, escamotage au moyen duquel M. Warmoth a pu changer les résultats de l'élection congressionnelle. La chose valait, cependant, la peine d'être expliquée, et les renseignements qu'il ne nous a pas donnés à cet égard, nous les trouvons dans le rapport de minorité de M. Fosdick.

Le coût des opérations d'enregistrement est bon à connaître; en voici le détail:

Papeterie, et impression	$48,165 34
Salaires des employés	82,339 00
Frais de voyages	13,372 44
Annonces	2,497 80
Dépenses éventuelles	4,621 82
Total	$147,331 40

Voici maintenant les chiffres les plus intéressants que nous trouvons à relever dans ce rapport.

En 1867 le nombre des enregistrés avait été de 129,716 comprenant 45,189 blancs et 84,527 gens de couleur, disproportion résultant de l'abstention d'un grand nombre de blancs et de fraudes énormes dans l'inscription des gens de couleur. En 1868, le nombre total des inscrits est de 146,396. M. Baker refuse de nous dire comment ce nombre se subdivise, mais nous savons que sur 115,248 votes recueillis en 1868 il y a eu 80,000 voix environ données aux candidats conservateurs, ce qui laisse une marge de 35,000 voix environ sur le nombre total des enregistrés, or c'est précisément le chiffre approximatif donné par les radicaux en avril pour la ratification de la constitution. On a lieu d'en conclure que ces deux chiffres représentent les forces respectives des deux éléments à l'époque de l'élection.

Remarquons que dans ce tableau inséré à la page 34, le rapport donne les votes de toutes les paroisses sans exception et que dans le total de 115,248 la paroisse d'Orléans figure pour 29,191 voix. Pourquoi donc a-t-on supprimé ce chiffre dans la déclaration des résultats de l'élection?

Sur le chiffre de 146,396 inscrits dans tout l'Etat, il y a 126,896 natifs des Etats-Unis, blancs ou de couleur, et 16,972 étrangers naturalisés. La paroisse d'Orléans compte 41,733 enregistrés dont 25,017 citoyens natifs, blancs ou de couleur, et 13,586 naturalisés. Pour cette paroisse M. Baker indique les nombres respectifs des blancs et des gens de couleur, mais il accorde à ce dernier élément une proportion qui est évidemment exagérée. Il prétend qu'il y a 25,679 blancs et 16,054 gens de couleur. Or en déduisant du chiffre des blancs les citoyens naturalisés au nombre de 13,586 il ne resterait que 12,098 citoyens blancs natifs des Etats-Unis. Or, d'après un autre tableau inséré à la page 19 il y aurait dans ce nombre 11,749 citoyens natifs des divers Etats de l'Union autres que la Louisiane, ce qui ne laisserait sur le nombre total de 41,733 enregistrés dans la paroisse d'Orléans que 344 citoyens blancs natifs de la Louisiane—absurdité évidente. Ce chiffre de 16,054 gens de couleur enregistrés est hors de toute proportion avec la population de couleur de la paroisse. Malgré toute son habileté M. Baker ne fera jamais accepter ce chiffre-là. L'esprit de partialité qui a présidé aux opérations de la majorité des commissaires est constaté par le rapport de minorité de M. Fosdick que nous prenons plaisir à placer sous les yeux de nos lecteurs.

Je donne mon concours au rapport ci-dessus seulement en tant que les chiffres indiquent le résultat de l'enregistrement et le coût des dépenses encourues. On sait parfaitement que j'ai été privé par la majorité du bureau de ma voix dans le choix des préposés à l'enregistrement et dans ceux ont été choisis exclusivement des rangs du parti républicain, et que les règlements, tels qu'ils ont été préparés par la majorité du Bureau des enregistreurs pour le gouverne des préposés, ont rendu nécessaire une protestation publique de ma part. En fait, M. Baker a dit au gouverneur Warmoth, en présence de tout le Bureau, que l'intention de la majorité était de ne témoigner aucune faveur au parti démocrate, et, pour employer son langage, de l'écraser si cela était possible.

Chacun sait que tous les obstacles ont été opposés aux blancs pour les empêcher de s'enregistrer, et ce n'a été qu'après que l'on a eu recours aux procédures légales que les préposés ont consenti, bien qu'en rechignant à faire droit aux réclamations. Je crois que tout homme, blanc ou noir, a eu l'occasion de s'enregistrer et qu'il a pu le faire sans être molesté, et la meilleure réponse aux allégations de la majorité du Bureau sur les actes d'intimidation et de violence est le fait incontestable que pas un de ceux qu'ils ont nommés aux emplois n'a été outragé, ni même attaqué. L'élection pour les électeurs présidentiels, qui a eu lieu immédiatement après la clôture de l'enregistrement, a été une des plus calmes et des plus paisibles qui aient jamais eu lieu dans l'Etat, et tout homme, blanc ou de couleur, qui le désirait a pu voter. Le fait que les gens de couleur n'ont pas voté dans quelques paroisses doit être attribué à ce que l'on sait généralement, que leurs chefs avaient été conseillés par les chefs du parti républicain de s'abstenir de prendre part à l'élection, et cela dans l'espoir de soulever une contestation qui pût les aider à garder dans leurs mains le contrôle du gouvernement. Les membres de la Législature savent aussi bien que moi que la population de la Louisiane est aussi paisible et aussi loyale envers le gouvernement général que celle d'aucun autre Etat de l'Union, et je me devais à moi-même de ne pas laisser passer sans réponse cette calomnie contre l'Etat.

George A. Fosdick.

Vente de propriétés a l'encan.—MM. C. E. Girardey & Co. ont adjugé, hier, à l'encan, à la Bourse des Marchands et des Encanteurs, rue Royale, une grande quantité de propriétés de ville et de campagne, qui se sont bien vendues relativement aux prix antérieurs. La vente a duré près de trois heures et un grand nombre d'acheteurs y ont assisté. On trouvera la liste des propriétés vendues, avec les prix, dans notre partie anglaise.

$65.—Prix de New-York pour les machines à coudre de Grover & Baker, les prix, garanties pour 5 ans. Bureau, 182, Canal.

Correction.—Dans la lettre du général Buchanan le mot signifie a été substitué au mot déloyale dans la phrase suivante que nous rétablissons:

« Son chef ayant été nommé par le général Sheridan, et ses membres avaient été nommés en général par le maire Heath—nommé lui-même par le même général—ainsi l'idée d'appeler cette force une force déloyale ne frappe-t-elle pas seulement comme inconvenante, mais comme absolument contraire à ce qui était possible. »

Rapport des Commissaires du Dessèchement.—Nous avons reçu un exemplaire du rapport adressé aux maires et aux conseils des villes de la Nouvelle-Orléans, de Jefferson et de Carrollton, par le Bureau des Commissaires du second district de dessèchement. Ce rapport contient le détail des travaux exécutés depuis le 18 juin 1858, date de l'organisation du Bureau, et l'indication des travaux projetés pour compléter le dessèchement de la ville et achever de la protéger contre les inondations. Le rapport contient aussi la situation financière du Bureau. Les sommes reçues depuis 1858 se sont élevées à $278,164 12. Il reste en caisse $3,214 69, et le montant des assessements non collectés est de $304,515 10.

Une carte jointe au rapport indique que le Bureau a été aussi actif dans ses opérations que les circonstances l'ont permis, et que le système de canaux et de levées, tel qu'il a été conçu et en partie exécuté, est rationnel et efficace. Cette question du drainage de la ville intéresse toute la communauté et spécialement les propriétaires fonciers, et elle mérite d'attirer l'attention, surtout au moment où la Législature est saisie d'un projet qui détruirait le système actuel pour y substituer un projet absurde et impraticable, et qui donnerait à une compagnie d'agioteurs le droit abusif d'assesser sans limite les propriétés foncières au profit d'une entreprise particulière. Nous reviendrons prochainement sur cette question et sur le bill que la Compagnie du Canal de l'Ile aux Vaisseaux essaie de faire passer à la Législature.

Danger de crevasse.—Il existe depuis quelque temps une brèche à la levée de l'habitation Fairex, dans la paroisse St-Charles, mais l'eau ne la franchit pas, comme nous l'avons dit hier par erreur. Le niveau du fleuve dépasse d'un pied la crête de la brèche, mais un rempart en terre contient l'eau. Cette faible barrière pourrait néanmoins se rompre d'un moment à l'autre, et alors il y aurait crevasse, inondation et toutes les fatales conséquences qui s'en suivent.

Théatre de l'Opéra.—Roland à Roncevaux a été donné hier pour la sixième fois devant une salle assez belle eu égard au mauvais temps. M. Picot, Mme Cambier, Mlle Hasselman, MM. Van Huffien et Peront étaient bien en voix et ont été tour-à-tour applaudis. L'ouvrage a obtenu le même succès qu'aux précédentes représentations.

Demain, samedi, on donnera La Belle Hélène, grande opérette d'Offenbach, avec Madame Lambelé-Albaiza dans le rôle d'Hélène, et M. Albert Julien dans celui de Pâris. M. Chamonin reprend son rôle de Calchas, et M. Nardin remplira celui de Menelas. Mme Gay Cavé est chargée du rôle d'Oreste. MM. Dubois, Gilbert, Caron et Aurenson rempliront les rôles d'Agamemnon, d'Achille et des deux Ajax.

La Belle Hélène.—La brochure de La Belle Hélène se trouve en vente à la librairie de J. A. Jaquet, 139 rue Royale. La célèbre pièce d'Offenbach devant être reprise samedi, le moment est opportun pour se procurer le livret.

Bourse des Négociants et des Encanteurs.—MM. C. E. Girardey & Co, Thomas L. Maxwell, shérif de la paroisse d'Orléans, F. A. Herron, marshal des Etats-Unis, Hoffman, Marks & Co et d'autres encanteurs, continueront à faire leurs ventes d'immeubles, d'actions de banque et d'autres valeurs, à la vieille Bourse des Négociants et Encanteurs, rue Royale, entre les rues Douane et Canal. Nous annonçons avec plaisir cette détermination, et nombre de gens seront gré à ces messieurs de ne pas abandonner la vieille ville.

☞ Où faut-il aller pour passer très agréablement une heure ou deux de la soirée? Incontestablement à la Rotonde St-Louis.

Whiskey de Bourbon.—Il y a tant de whisky frelaté ou commun qu'on vend pour les meilleures marques, qu'il est intéressant pour les consommateurs de savoir où s'adresser pour obtenir le véritable whiskey de vieille du comté de Bourbon, Kentucky. La maison Cobb, Dolhonde & Co., 37 rue Natchez, a l'agence à la Nouvelle-Orléans de la fameuse marque de Jas. Millar, de Paris, dans le susdit comté, et les acheteurs trouveront également chez elle des whiskeys rectifiés.

Salon de coiffure.—On verra dans nos annonces que MM. Daniel Leonhard et Henry Wassem, ex-barbiers du steamer Frank Pargoud, ont établi et mis en opération dans leur salon de coiffure, rue Royale No 8, une de ces fameuses machines anglaises, inventées par Camp, pour brosser les cheveux, et qu'ils invitent le public à aller la voir fonctionner dans leur établissement.

$55.—Les meilleures machines à coudre du monde, pour familles, s'achètent au dépôt de la Cie. Grover & Baker, 182, Canal, moyennant le faible prix de cinquante-cinq piastres. Elles sont garanties pour 5 ans.

Charbon.—MM. W. G. Coyle & Co font délivrer dans toutes les parties de la ville du cannel anglais, de l'anthracite et de l'excellent charbon de Pittsburg aux plus bas prix du marché. Tous ordres laissés rue Gravier No 136 ou au coin des rues Magazin et Girod, et Julie et Water, seront exécutés sans délai.

Lorsque les Plantation Bitters (Amer d'habitation) furent présentées, il y a sept ans, au peuple américain, on supposa que c'était quelque chose de tout à fait nouveau et dont on n'avait jamais fait emploi. C'est peut-être vrai en tant qu'il s'agit d'un usage général aux Etats-Unis. Il est également vrai que ce même amer était fait et vendu, dans l'Ile St Thomas depuis plus de quarante ans. C'est ce que vous dira tout capitaine de navire ou tout marchand faisant le commerce des Antilles. Je me rappelle distinctement qu'au retour de mon père qui était capitaine et faisait beaucoup d'affaires aux tropiques, il avait invariablement de cet amer à son bord et notre famille en avait toujours. On y avait recours, pour une maladie quelconque, comme à un remède souverain.

Eau Magnolia.—Cette eau est supérieure à la meilleure eau de Cologne importée d'Allemagne et coûte moitié moins.

Législature de la Louisiane.

Sénat.—M. Campbell, du comité de finances, fait un rapport favorable à un bill de secours pour le shérif de la paroisse de Natchitoches.

M. Ray fait un rapport défavorable au bill du Sénat concédant des terres publiques pour aider à la construction du chemin de fer de Mandeville et de Sulphur Springs, par la raison que les terres publiques sont spécialement affectées aux travaux de levée et de dessèchement.

Le même membre, au nom du comité du règlement, présente le résultat des travaux de ce comité. C'est un rapport volumineux, qui est reçu et envoyé à l'impression.

M. Lewis, du comité de santé et de quarantaine, rapporte un bill établissant un district sanitaire métropolitain et un bureau de santé.

Le comité de finance est chargé de faire, mardi prochain, un rapport sur le bill rappelant la loi qui remet la collection des taxes entre les mains des assesseurs de paroisse et rend cette collection aux shérifs.

La résolution de M. Packard portant qu'il sera alloué $2 50c par jour pendant 22 jours à Augustus Davis pour avoir assisté le comité des élections dans l'affaire de Sambola contre Campbell, est finalement référée au comité judiciaire.

M. Jenks présente un mémoire qui demande une allocation de $100,000 pour faire face aux dépenses de l'asile des fous à Jackson pour cette année, et aussi aux frais de réparations. Le mémoire est référé au comité des institutions de charité.

Une résolution pour nommer un comité qui serait chargé de visiter cet asile et de faire un rapport sur la manière dont il est administré, est ajournée pour la raison qu'un comité déjà nommé pour cela a visité l'asile et n'a pas encore fait son rapport.

M. Wittgenstein présente une résolution réunie pour que la Législature s'ajourne le premier lundi de février au premier lundi d'octobre prochain. Lue une fois.

M. Ray présente un bill ordonnant qu'une copie de l'enregistrement des votants soit envoyée par le secrétaire d'Etat aux greffiers des cours de paroisse, et allouant pour cela une somme de $2500. Le bill passe.

Les résolutions de la Chambre, relatives au commerce de bestiaux du Sud Est avec les Etats du Nord et du Nord Ouest, sont dûment adoptées.

Le bill du Sénat, relatif aux tonnelles et hypothèques de navires, est mis en discussion.

M. Ray dit que le bill est contraire aux lois des Etats-Unis, des Etats étrangers et des puissances étrangères. Le bill passe.

M. Pinchback donne avis d'un bill pour empêcher la pratique illégale de la médecine.

M. Ransom donne avis d'un bill pour le choix des pilotes, etc.

Le Sénat se forme en séance exécutive et s'ajourne.

Chambre des Représentants.—[illegible] membres sont présents.

Burrell, (couleur) présente une résolution autorisant le commis aux warrants de livrer des mandats en faveur des personnes qui ont des réclamations. Adoptée.

Le comité des élections présente un rapport recommandant que M. J. W. Oliver soit qualifié et admis à siéger comme représentant de la nouvelle paroisse de Richland.

Le comité spécial auquel avait été référé le bill pour abolir le gouvernement actuel de la ville et pour établir un gouvernement provisoire, a présenté un rapport favorable. La considération du bill a été ajournée pour donner le temps à M. de Grange, d'Orléans, de faire un rapport de la minorité.

Le comité spécial envoyé [illegible] au gouverneur pour connaître les raisons qui avaient retardé sa proclamation d'élection pour un représentant du 6me district représentatif de la ville de la Nlle-Orléans, a rapporté que le gouverneur avait répondu que c'était à cause de l'acte concernant les élections, qui était en conflit avec la loi. La loi porte qu'il nommera un inspecteur, mais n'indique aucune rétribution pour cet officier; et qu'il ne nommera un assistant qu'il pourra en trouver un qui soit convenable.

Un acte relatif aux coroners est envoyé à l'impression.

Un acte pour incorporer la ville de Greensburg, dans la paroisse Ste-Hélène, est référé au comité judiciaire.

Un acte relatif aux maîtres et gardiens du port, est référé.

Un acte pour incorporer la Compagnie du chemin de fer de l'Arkansas et de la Rivière Rouge, est référé.

Un acte autorisant le gouverneur à ordonner une élection pour le maire et les aldermen de la ville de Mindon, est référé.

Un acte allouant $5,296 à D. W. Bristol, pour constructions et réparations de levée, est adopté.

La Chambre alors se forme en comité général pour considérer le bill allouant $250,000 pour payer le millage et le per diem des membres de l'Assemblée Générale et le per diem des comités autorisés à siéger pendant l'ajournement.

M. Heidenheimer, d'Orléans, présente un amendement d'après lequel les comités secrets qui ont siégé en vertu d'une résolution des deux Chambres, seront rétribués.

Cet amendement est recommandé à la Chambre. Le bill amendé ainsi passe par 55 contre 7.

La Chambre alors s'ajourne à vendredi.

☞ Les consommateurs de goût, ainsi que les amateurs de bonne musique, se donnent rendez-vous à la Rotonde St-Louis.

$55.—Magnifiques machines à coudre de Grover & Baker, pour familles, avec les dernières perfectionnements, au prix de $55, au No 82, Canal.

CHRONIQUE LOCALE.

Le Chemin de Fer d'Orléans.—Nous sommes heureux de pouvoir annoncer que le différend existant entre les actionnaires et les directeurs de cette Compagnie, et qui avait donné naissance au procès que le juge Théard a récemment décidé, a été terminé hier par un concordat entre les parties.

Les directeurs, conformant au décret de la Cour, ont restitué deux cent soixante-dix actions, dont les certificats ont été cancellés par le commis aux minutes; puis les directeurs ont demandé que sur les cent cinquante actions que la Cour leur a accordées, il leur fût alloué vingt pour cent de bonus comme aux autres actionnaires. La Cour et les plaignants ayant acquiescé à cette demande, qui nous paraît juste, le décret a été amendé en conséquence et toutes les parties ont déclaré s'y conformer.

Cinquième Cour de District.—Hier matin le juri a rendu un verdict d'acquittement pour Blevins qui a été immédiatement relaxé. La nouvelle de cet acquittement a causé beaucoup de satisfaction aux amis de l'accusé qui attendaient, en grand nombre, dans la salle d'audience la déclaration du juri.

Autre meurtre.—Joseph Constance était jugé hier sur l'accusation d'avoir tué Eugène Pichoud, en lui donnant un coup de poignard. L'accusé était défendu par D. M. C. Hughes. L'affaire a été soumise au juri à une heure et demie et une heure après le juri a rapporté qu'il ne pouvait s'accorder sur un verdict.

Le seul témoignage pour le prévenu concerne son caractère. Les parties formaient une paire d'amis et Constance et Pichoud avaient fait ribotte ensemble le jour où le premier reçut un coup de poignard.

Cour du Recorder Gastinel.—Cornélius Thompson, (c) renvoyé de la Cour du recorder Gastinel a été traduit hier sur l'accusation d'être un caractère dangereux et suspect. Thompson sera interrogé, mais l'accusation ne paraît pas être solidement fondée.

John William répondra à la charge d'avoir volé un lot de coton trouvé en sa possession.

Parry Hawkins, couleur, a été condamné à une amende de $3 ou un emprisonnement de 5 jours pour avoir assailli un officier et essayé de délivrer un prisonnier. Fred Schaw, ainsi de Fred à ou le bonheur d'être acquitté [illegible] sur l'allégation peut-être qu'il était [illegible] de la boisson.

Plusieurs personnes ont été condamnées à l'amende pour [illegible] de paix. Les accusateurs, dans des [illegible] sont souvent plus [illegible] que les accusés quand ils se présentent pas pour soutenir leurs accusations. Nous apprenons par exemple, qu'un officier qui avait depuis des semaines un warrant pour l'arrestation de "Jones et de 9 autres à découvrir", n'a été en rien aidé dans ses recherches par le plaignant depuis que ce dernier a fait l'affidavit. Il est clair alors que l'affaire doit être mise hors de Cour.

Une autre victime de l'explosion du Gildia.—Matthew Edward Rippie, âgé de 21 ans et natif de Madisonville, paroisse St-Tammany, est mort mercredi chez lui, rue Washington, des suites des blessures que lui avait causées l'explosion du Gildia. Rippie est la 17me victime de ce terrible accident, en ne comptant que les personnes qui, atteintes dans le désastre du bateau, sont venues mourir à la Nouvelle-Orléans.

Vol.—Vers 6 heures, mercredi soir, le magasin de quincaillerie de M. Richards, sur la Levée, entre les rues Harmonie et Nouvelle, a été visité par un nègre qui a pris dans la vitrine deux fusils de chasse. Poursuivi par M. Richards et la police, il a jeté les fusils à terre et s'est échappé.

TEMPERATURE—21 janvier 1869.

Thermomètre de C. Duhamel, opticien. 11, rue Canal, ci-devant Bienville et Chartres.

6 heures	A. M.	41	degrés.
12	A. M.	49	"
3	P. M.	53	"
6	P. M.	52	"

Retraite de Bateman.—Nous lisons dans le Courrier des Etats-Unis:

Grande nouvelle! M. Bateman a dit adieu à l'Opéra Bouffe; il se retire sous ses lauriers. Avant hier soir, il a fait vente de toute sa maison, personnel, matériel et tout, à M. James Fisk jeune, le propriétaire même de l'immeuble du théâtre Pike. M. Birgfield est, dit-on, le manager en pied. Nous verrons ce que produira ce changement de main.

La Compagnie Hambourgeoise.—Nous lisons dans le Journal du Havre:

La Compagnie transatlantique hambourgeoise a décidé que ses splendides steamers ne feraient plus escale à Southampton, et que dorénavant ils viendront au Havre pour suivre directement sur New York.

Ce nouveau service direct sera inauguré le samedi 9 janvier, par le steamer Hammonia, de 3,000 tonneaux et 750 chevaux. Nous savons, au surplus, que d'autres lignes de paquebots doivent suivre ce courant forcé qui entraîne au Havre les navigations transatlantiques. C'est, en effet, dans notre port que se concentre l'aliment de fret et que viennent s'embarquer de préférence les passagers. Notre commerce, si actif et si intelligent, a déjà apprécié l'importance de ces services directs, qui nous affranchissent des voies indirectes par l'Angleterre pour toutes nos expéditions transatlantiques.

Il est grandement question, en outre, qu'indépendamment des services sur New York, d'autres lignes à vapeur, en destination du Brésil et de la Plata, viendraient faire escale au Havre à partir de juin de l'année prochaine.

Maintenant que l'attache dans notre port de ces diverses lignes de grande navigation est en passe de faire du Havre une émule de Liverpool en lui amenant par mois, une vingtaine de steamers transatlantiques, il faut espérer que les grands travaux récemment décidés vont être promptement exécutés, afin de faciliter les évolutions de cette nombreuse flotte commerciale.

FRANCE.

Un homme qui n'est point très-satisfait, c'est M. Haussmann. Le préfet de la Seine se plaint des indiscrétions dont il a été victime, et qui ont révélé l'avance de vingt millions que lui a prêtée le Crédit foncier sur l'emprunt qui est en projet, mais que le Corps législatif n'a pas encore autorisé. Le ministre d'Etat a, beaucoup insisté pour que le préfet de la Seine vînt s'en expliquer avec l'Empereur. M. Haussman est venu en effet; il a comparu devant le conseil des ministres, et, comme toujours, il s'est fait pardonner. Mais il n'est point content, et on lui attribue cette parole, qu'il aurait dit en sortant des Tuileries: "Ils me le payeront!"

Est-il vrai, comme le bruit en courait hier, que le gouvernement n'attendra pas les élections générales pour remplir les sièges vacants au Corps législatif? On fixait même hier la date du 25 janvier pour les élections de Marseille, de l'Aveyron et de l'Aube. Les journaux officieux continuent de nier le fait, et c'est encore dans les bureaux des feuilles indépendantes qu'on prête au pouvoir exécutif les meilleures intentions.

La Cour de cassation, toutes chambres réunies, a examiné aujourd'hui une question intéressante soulevée par le Sémaphore de Marseille; c'est la question de savoir si on a le droit de faire contre une fonctionnaire la preuve de la diffamation orale. Vous savez que la loi autorise déjà la preuve de la diffamation par écrit. Le Sémaphore est intéressé à divers point de vue, et il faut savoir gré à la feuille marseillaise d'avoir essayé de fixer la jurisprudence sur ce point. L'arrêt de la cour n'est pas encore rendu.

Le président du Sud, M. Jefferson Davis, est à Paris. Il y vient trop tard.

Le théâtre du Gymnase a eu hier soir un grand succès dramatique. La pièce de M. Victorien Sardou, qui devait s'appeler la Dévote, et qui ne s'appelle plus que Séraphine, a enlevé tous les suffrages. On se plaît à dire que l'auteur s'est surpassé. Cette pièce sans est de particulier, qu'elle soulèvera des orages dans les sacristies et sans doute de violentes polémiques entre les organes de la presse religieuse et les libre-penseurs. Le directeur du Gymnase attend le coup de grâce retentissant de M. Veuillot pour doubler ses recettes.

Nous avions toujours cru que MM. Rouher et Forcade de la Roquette étaient partisans des idées économiques les plus avancées. Nous serions-nous trompés en bien l'intervention du ministre des finances opérerait-elle en sens inverse? Nous disons ceci, parce que les négociations postales entamées entre les Etats-Unis et la France et poursuivies à Paris par M. Cassidy, au nom du cabinet de Washington, viennent d'être rompues.

Par contre, celles entamées entre les Etats-Unis et l'Angleterre viennent d'aboutir. On va juger des effets que produiront pour la France notre échec et le succès de l'Angleterre.

La France exigeait 15 c. de port par un poids d'un quart d'once: L'Angleterre ne demandait que 12 c pour une demi-once. Naturellement les Etats Unis sont tombés d'accord avec nos voisins, et la conséquence sera, que les quatre paquets que chaque semaine l'Amérique expédie en Europe, prendront la voie anglaise à l'exclusion de la voie française. Voilà un beau service rendu à nos transports transatlantiques.

M. Anthony Trollope, qui séjournait à Londres, a été bien autrement habile que ses administrateurs de Paris.

L'annonce faite, et non démentie jusqu'à présent, que l'Impératrice va se fixer à Enghien pendant la belle saison, avec le Prince Impérial, cause quelque préoccupation à l'endroit de la santé du jeune fils de l'Empereur. On sait que les eaux d'Enghien sont recommandées aux poitrines délicates et aux tempéraments lymphatiques. Il n'en faut pas davantage pour qu'on fasse toutes sortes de conjectures. Elles sont complètement fausses. Le jeune prince qu'on appellera un jour Napoléon IV, a toute la vigueur qui caractérisait la jeunesse de Henri IV.

De même, au reste, qu'à chaque époque de fin d'année, on fait circuler toutes sortes de rumeurs à l'endroit du Moniteur de demain: lettre de l'Empereur à M. le ministre d'Etat, ou au ministre de l'intérieur, ou encore à celui des affaires étrangères, publication du compte rendu de la situation de l'Empire, décret d'amnistie, etc.

Je passe sous silence bien d'autres bruits encore.

Le seul qui ait pris une véritable consistance, parce que tout le monde espère et désire le voir converti en fait, c'est celui qui se rattache à une amnistie générale pour les délits de presse.

Mais le décret qui accorderait cette grande et salutaire mesure serait, dans tous les cas, réservé pour le nouvel organe officiel du gouvernement, et, par conséquent, ne paraît que le 1er janvier.

Le conseil des ministres s'est réuni aujourd'hui, sous la présidence de l'Empereur. Il s'est prolongé plus que d'habitude. Ce acte on prétend que le décret d'amnistie y a été signé. Dieu veuille qu'on ne se trompe pas. La décoption serait trop générale.

J'ai sous les yeux un autre journal qui n'a pas le mérite de se faire en prison, c'est le Moniteur de la Gymnastique. Et pourquoi pas? Nous avons le Moniteur de la Cordonnerie, le Journal des Coiffeurs et le Journal des Brasseurs. La gymnastique est un art bien plus relevé que tout cela: c'est l'art à la mode, l'art régénérateur pour lequel on ne saurait faire trop de propagande. Chez nous, la gymnastique a un apôtre, comme tout ce qui est humanitaire et rationnel. C'est M. Eugène Paz qui est ce propagateur ardent. Il publie un journal, en même temps qu'il dirige le plus bel établissement gymnastique de Paris; ces lecteurs deviennent forcément ses élèves, et ses élèves deviennent les missionnaires de son idée. M. Paz est convaincu que la gymnastique nous donnera l'empire du monde, il n'a pas tort, mais il faut du temps pour nous refaire des muscles assortis à cette destinée. Le Moniteur de la Gymnastique est rempli de récits merveilleux sur les et fêtes des exercices corporels; il nous tient au courant des progrès de la boxe et de l'escrime; il y a des récits de combats homériques: cette lecture seule est fortifiante. Il est très heureux que le gouvernement ait adopté les idées de M. Paz; il faut qu'il adopte non-seulement les idées, mais l'homme. Il n'y a que lui pour fonder la gymnastique en France.

Un Prince de Bourbon Républicain.

La Liberté a reçu la lettre suivante:

"A M. Alexandre Laya, avocat à la cour de Paris.

Mon cher Laya,

Vous me connaissez: vous savez que depuis mon enfance je dois à l'éducation que j'ai reçue en France, au collège Henri IV, à Paris, notre collège, commun, les principes auxquels je me suis dévoué:

J'ai consacré ma vie aux études les plus approfondies de la politique, et ma conclusion est "QU'IL VAUT MIEUX A L'ESPAGNE MODERNE UN WASHINGTON QU'UN CESAR!"

Disgracié, proscrit par la réaction et le fanatisme religieux; je veux rentrer au service de ma chère patrie mes principes et mon épée.

Vice-amiral de la flotte espagnole, je viens d'écrire aux membres du gouvernement provisoire, à Madrid, la lettre que je vous adresse.

Remerciez de ma part M. Emile de Girardin de l'impartialité avec laquelle il accueille les renseignements qu'il reçoit sur l'Espagne.

J'ai lu vos articles, et, malgré les allégations de vos contradicteurs, je maintiens que tout ce que vous avez écrit dans la Liberté est de la plus parfaite exactitude.

Je n'ai choisi travaux vous avez accomplis dans la chère patrie; je connais les remerciements que vous avez reçus des membres du conseil de Cortès de Tineo pour avoir introduit dans cette province le travail. Il en est peu en français qui connaissent l'Espagne pratiquement comme vous.

Lisez ma lettre adressée au gouvernement provisoire; priez M. Emile de Girardin de lui donner l'hospitalité: et vous qui me connaissez, qui savez avec quelle sincérité je suis dévoué à la démocratie, comptez, mon cher ami, que JE NE MANQUERAI JAMAIS A MA PAROLE.

Votre affectionné,

Henri de Bourbon.

Voici la lettre que D. Henri de Bourbon vient d'adresser aux membres du gouvernement provisoire d'Espagne:

"A Messieurs les membres du gouvernement provisoire d'Espagne, à Madrid.

Messieurs,

Quand j'observe l'ambition fiévreuse qui dévore le duc de Montpensier; quand je vois se produire l'explosion de ses prétentions, dont l'excès déborde, ourdies depuis longues années pour parvenir à s'emparer du pouvoir souverain dans notre Espagne, quand je me rappelle que les Espagnols, ou il est arrivé sans honneur, en fuyard, son père, Louis Philippe, étant tombé du trône, foudroyé par cette justice providentielle qui marque le châtiment sur le front de certains rois; quand je vois le prince, sans aucun titre et qu'il n'a d'autres droits sur notre pays, jaloux de se dégradé, qu'à l'hospitalité que tout peuple civilisé accorde à ceux qui viennent s'y réfugier étant proscrit de chez eux; quand je l'ai étudié de cet étranger, prince de notre sang royal, reconnaitre et leur élévation de caractère, et que je reconnais qu'il est seulement pétri de vanité et d'égoïsme qu'il croit tout lui être dû et que nul ne monde ne peut refuser l'insigne honneur de devenir son courtisan.

Lorsque en cupidité hors ligne accepte d'une main empressée les dons et les faveurs d'Isabelle II, et quand, ingrat et félon, il travaille, de l'autre main, à usurper la place de ses bienfaiteurs placée et son cœur un: quand je l'observe faisant, de loin, des spéculations sur les campagnes sanglantes d'Alcolea, prêt à se précipiter, sans rien exposer, sur les tristes dépouilles d'Isabelle, semblable à l'oiseau de proie qui se dispose pour fondre sur sa proie à Lisbonne épiant une occasion propice d'importer en Espagne, et comptant impudemment les moments, et quand je le vois calculant par lui, réglant avec une misérable petitesse de son cuisinier; quand je le vois, d'une façon aussi impertinente que comique, voulant se mêler de la noble et très hidalgo ville de Cadix, et quand pour couronner la conspiration orléaniste, j'entends des Espagnols, indignes de porter ce titre honorable, proclamer le nom aussi ridicule qu'anti national d'un étranger insensé, comme s'il s'agissait d'un nom héroïque d'un rédempteur; et lorsque partie fait en foule avec un mépris aussi profond les cendres vénérables des martyrs de Carral, les cendres des membres illustres de l'armée espagnole passé par les armes par la trahison du gouvernement de Madrid, livré à Louis Philippe, je ne puis m'empêcher de demander: Quel est le talisman et quels sont les privilèges de ce prétendant?

Moi, qui compte plus de vingt-deux ans de souffrances politiques et de persécutions dont Louis Philippe a été l'instigateur; moi qui, sans être coupable, me trouve privé du ciel de ma patrie et de mon toit, je suis indigné, comme Espagnol et comme appartenant au parti libéral, du privilège aussi injuste et aussi antipatriotique dont jouit Montpensier.

Au nom donc de la justice, moi, qui n'ai jamais désiré la place convoitée par l'intrigant dont je m'occupe; moi, qui me jugerais très abaissé si je portais son titre de prétendant, car mes aspirations sont celles du citoyen honnête qui connaît le haut prix de l'abnégation; MOI QUI ESTIME LA GLOIRE DE WASHINGTON BIEN PLUS GRANDE ET BIEN PLUS DIGNE QUE CELLE D'UN CÉSAR, je m'adresse au gouvernement provisoire de la nation afin de pouvoir retourner dans ma patrie et occuper humblement, comme j'ai toujours eu l'habitude d'y vivre, mon appartement loué à Madrid, qui renferme le peu que je possède.

Les cendres de mes parents, celles d'un de mes enfants et de ma femme se trouvent en Espagne; et ces dépouilles mortelles qui me sont si chères m'appellent près d'elles. Je n'exige, par conséquent, pas une couronne comme Montpensier, qui, dans la jouissance de ses nombreux millions, pourrait bien vivre et se taire; je réclame le rayon du soleil de ma terre bien-aimée, ce souffle de la patrie, dont tout citoyen qui n'a commis aucun crime a droit de jouir.

Je réclame en même temps de l'équité du gouvernement provisoire une autre chose également juste, c'est ma réintégration dans les cadres de la marine, dont je suis membre. Le duc de Montpensier était reconnu comme capitaine général de l'armée espagnole, les représentants du parti pour l'intérêt duquel j'ai tant souffert n'hésiteront pas à me rendre l'épée d'officier de marine qui me fut retirée par la haine, par la vengeance et par la tyrannie du ministère Narvaez. Pour une demande aussi raisonnable et fondée en justice, je fais appel aux rapports d'amitié du général Prim à l'époque où il était exilé comme moi.

Recevez, messieurs, la manifestation de l'estime qui se produit à la suite de toute bonne action, et le témoignage de ma reconnaissance pour l'opinion avantageuse que j'ai méritée de vous.

Henri de Bourbon.

Paris, 21 décembre 1868.

La lettre qui précède inspire à la Liberté les réflexions suivantes:

Ce document est digne d'être examiné. C'est un fait considérable.

Un descendant de la famille de Bourbon, convaincu et proclamant que la seule forme d'un gouvernement est la liberté, est un événement qui peut amener une solution heureuse au moment où les embarras de la politique, suscités par les ambitions de toute sorte, viennent compliquer la situation.

Un petit-fils de Louis XIV venant proclamer en plein XIXe siècle que le seul homme-symbole de notre temps est Washington, certes, c'est là une conquête véritable, obtenue par les grands principes que nous professons; d'autant plus que Henri de Bourbon, le frère du mari de la reine Isabelle, n'a pas cessé, depuis que la France lui a donné l'instruction libérale que nous avons reçue sur les bancs du même collège, de ressentir dans son âme une généreuse indignation contre la politique déplorable de son pays.

Combien de fois il a supplié la reine de comprendre le rôle qui lui était tracé par la reine Victoria! Combien de fois il a fait à son frère des observations énergiques contre ses dettes!

Reconduit, disgracié, proscrit, don Henri de Bourbon a trouvé dans l'émigration, en France, en Suisse, en Angleterre, des amis qui l'ont éclairé, qui lui ont révélé tout ce que l'idée républicaine, largement comprise, a de grandeur et de force.

Nous ne pouvons que l'applaudir à une démarche qui offre à l'Espagne un moyen de rendre impossible tout retour d'un Bourbon à la couronne espagnole.

Si les Cortès constituantes peuvent discuter sans trouble les bases de la constitution, ainsi que nous en avons l'espérance, nul doute que la présence au milieu des Cortès d'un Bourbon qui ne veut d'autre position que celle d'un simple citoyen n'empêche d'autres prétendants de la même famille de se produire pour s'emparer d'une couronne répudiée par un Bourbon.

Emile de Girardin.

PAR LE TELEGRAPHE.

DÉPÊCHES TRANSMISES A L'ABEILLE

Amendement à la Constitution des Etats-Unis.

Proposition d'un sénateur à ce sujet.

Une élection congressionnelle contestée.

Le comité se prononce en faveur d'un démocrate.

La Chambre se prononce contre son comité.

Le bill militaire de Wilson.

Sherman sera général à la place de Grant.

Nouvelles européennes.

Londres, 21—Des avis de la Nlle-Zélande parlent d'un terrible massacre de blancs par les natifs à Poverty Bay.

Paris, 21—Burlinghame et les ambassadeurs chinois ont été cordialement reçus par le ministre des affaires étrangères. L'entrevue a été satisfaisante. Ils seront reçus par l'empereur dimanche prochain.

On dit officiellement que la conférence attend la réponse de la Grèce avant de se dissoudre.

Constantinople, 21—Le bruit court ici qu'un navire grec a tiré sur une corvette française et a tué plusieurs personnes à bord.

Nouvelles de Washington.

Washington, 21—Sénat.—Des mémoires du New Jersey, de l'Ohio et du Connecticut demandent le suffrage des femmes.

Le bill prohibant les Etats de taxer les chemins de fer provoque de longs débats, mais le Sénat ne décide rien.

Conkling présente un bill prohibant les ventes secrètes d'or et de bons par le Trésor. Référé au comité de finance.

Williams présente les amendements suivants à la Constitution. Le Congrès aura le droit d'abroger toute restriction sur le droit de vote ou d'occuper, établie dans les lois ou les constitutions d'Etats.

Le Sénat s'ajourne sans rien décider.

Chambre.—Le bill sur les aspirants de marine et l'école navale passe.

L'orateur nomme le comité de recensement avec Garfield pour président.

L'affaire de l'élection du Missouri est reprise. Le comité rapporte en faveur de Switzler, démocrate, mais la Chambre décide en faveur d'Anderson, après une longue discussion. Le vote a été de 69 contre 55. Ajourné.

Washington, 21—Sherman a rapporté un bill requérant les banques nationales de fournir des rapports au moins tous les trois mois et jusqu'à ce jour où le contrôleur de la circulation pourra demander quand un pour cent du montant des fonds déposés et engagés dans les banques qui à leur seul compte de conserver le montant de leur liquidation de régler leur faire de bons déposés dans les 30 jours, et dorénavant, dans les 90 jours de la nouvelle. Sans les rétributions des receveurs et interdisant aux banques nationales de faire des emprunts sur des greenbacks ou sur la circulation comme sécurité.

Un bill restituant à un offense pénale un emprunt d'argent sur des greenbacks comme garantie.

Evarts et Grant sont partis pour Baltimore aujourd'hui.

Le rappel du bill sur la tenure des places arrête les délibérations du Sénat.

L'action de la Chambre en mettant de côté le rapport du comité sur les élections dans l'affaire de Switzler-Anderson donne lieu à des commentaires.

L'avocat du Trésor, Hale, objecte au témoignage des gens qui ont vendu au cabinet au sujet de la question de propriété à l'époque des saisies. Si l'objection est soutenue par la Cour le gouvernement perdra plusieurs millions, attendu qu'il n'y a pas d'autres preuves.

Grant a écrit au comité républicain d'inauguration que ni son désir est conseillé, il n'y aura pas de bal d'inauguration.

Le bill de l'armée de Wilson fera Sherman général à la place de Grant; Sheridan, Thomas et Meade lieutenant-généraux, Hancock et Halleck major-généraux, et élève à ce rang, McDowell, Pope, Schofield, Howard, Terry, Ord et Canby.

Nouvelles Diverses.

Indianapolis, 21—Il y a eu deux ballotages sans résultat par la Législature aujourd'hui, pour une élection de sénateur.

Philadelphie, 21—La Grande Loge des Chevaliers de Pythias est en session ici. L'ordre compte 40,000 membres en Pennsylvanie. Le Suprême Loge de l'Ordre se réunira à Richmond en mars.

New-York, 21—Fonds de gouvernement fermes à la clôture. Argent facile à la clôture de 6 à 7. Escompte de 7 à 9. Sterling 109 1/2. Or 135 5/8. Fonds du Sud généralement actifs et en hausse. Actions généralement animées, mais irrégulières à la clôture.

Columbia, 21—Un banquet républicain a été donné hier soir par le sénateur Leslie, en l'honneur de l'élection de Reuben Fenton comme sénateur des Etats-Unis pour l'Etat de New-York.

Tallahassee, 21—Pas de vote pour le sénateur des Etats-Unis aujourd'hui. Un comité a été nommé pour faire enquête sur les accusations de corruption dans l'élection du sénateur, et dans le Sénat, la Chambre n'a pas voté et un exprès spécial [illegible] pour empêcher une élection. Tout indique que l'élection de Gibert sera endossée.

Un comité réuni a été nommé pour examiner la proposition de l'Arbama, relative à l'annexion de l'Ouest-Floride à cet Etat.

Baltimore, 21—Le bureau d'éducation du Sud pour le fonds Peabody s'est réuni. Tous les membres étaient présents, sauf Charles McCallister, absent, Wm. C. Rives, mort. La séance d'aujourd'hui a été particulière.

Le général Grant a refusé l'escorte militaire offerte par le gouverneur Bowie.

San Francisco, 21—Des avis de Mexique n'annoncent pas l'harmonie. Une formidable révolution se prépare à Oaxaca.

Marchés Européens.

Liverpool, 21, au soir—Coton actif à la clôture. Uplands 11 1/2. Orleans 11 3/4. Vente 18,000 balles.

Londres, 21, au soir—Consolidés 93 1/8. Bons 75 1/2.

Liverpool, 21, au soir—Provisions et produits sans changement.

Marchés américains.

New York, 21—Coton plus ferme. Vendu aujourd'hui 3300 balles. Middling 29 1/2. Quelques ventes à 29 3/4. Farine en baisse.

New York, 21—Bons de la Louisiane 76. De Levée 72 1/8. 8 0/0, 86 1/2. 5-20, 113. 10-40, 107 5/8. Balance à la sous-trésorerie $85,000,000.

Savannah, 21—Coton calme, mais ferme. Mid. 28 1/4 à 28 1/2. Reçu 1500 balles. Exporté 3661.

Mobile, 21—Coton calme. Middling 28. Vendu 1000 balles. Reçu 416.

Louisville, 21—Vendu 135 b. de tabac de 5 à 32. Coton 28 1/2. Graisse 19. Bacon 14. Farine superfine 5 à 6. Mais 60. Whisky 96.

St-Louis, 21—Rien en tabac. Farine superfine 5 75. Maïs 70. Avoine 57. Porc 3. Graisse 19.

Cincinnati, 21—Farine et graisse sans changement. Coton en hausse. Middling 28. Acheteurs à 28 3/4. Whisky 98. Porc 29. Jambons 18. Fromage 19.

Nouvelles des rivières.

Louisville, 21—Temps clair et agréable. La rivière baisse.

St-Louis, 21—Fleuve stationnaire.

Nouvelles des Passes.

Passe du Sud-Ouest, 21, 6 P. M.—Arrivé, le brick Scotstad, en 30 jours de Rio, avec du café.

(Dépêches d'hier soir.)

Paris, 21—Le Livre Bleu Français dit que la France est fidèle aux principes de sa politique étrangère et à son amitié pour l'Espagne. Elle garde une stricte neutralité et fait des vœux ardents pour ce pays dans la crise qu'il traverse.

Indianapolis, 21—Le ballotage d'hier pour un sénateur n'a pas amené de résultat. Un compromis favorable à la réélection de Hendrick est possible.

La Havane, 20—Un juge de la reconstruction de la Floride a mis sur le télégraphe enbaindre tout cet Etat une injonction qui a causé beaucoup d'inconvénients au commerce et à la marine.

La Banco del Comercio n'a pas repris. Les billets de la Banque d'Espagne sont à 5 1/2 0/0 d'escompte. L'aspect financier n'est pas favorable. Bayamo a été brûlé, la conflagration a duré trois jours. Les habitants ont fui dans les bois. Les insurgés ont brûlé Datil. On ne peut avoir des détails authentiques.

Liverpool, 21 après-midi—Coton actif. Middling 11 1/2. Orleans 11 3/4.

Hâvre, 21—Coton actif à l'ouverture, à 133 1/2, et 136 sur mer.

New York, 21—Or 135 3/8. Coton plus ferme. Mid. 29 1/2.

Washington, 21—Le Sénat considère le bill interdisant aux Etats de taxer les passages par chemin de fer.

La Chambre considère un bill qui permettrait aux membres de la présente session de remplir les places vacantes de West Point, avec des élèves du Sud.

Le comité d'élection a entendu le juge Pascal, du Texas, en faveur de Simon Jones contre le colonel Mann, de la Louisiane, le colonel Hunt et Menard seront entendus demain, en opposition au droit de Jones pour siéger à la Chambre.

Le comité de reconstruction a entendu le gouverneur Wells, de la Virginie, contre les propositions du comité des neufs.

Le comité des postes a entendu le général Ooton en opposition au projet du télégraphe du gouvernement.

Le vélocipède naval.—Nous lisons dans la Gazette du Midi:

Toutes les fois que le yacht impérial Jérôme-Napoléon arrive à Toulon, on peut être sûr qu'il apporte une innovation ayant toujours un but de perfectionnement ou de progrès pour tout ce qui a rapport à l'art nautique.

C'est le yacht du prince Napoléon qui, le premier, a adopté l'usage des canots à vapeur qui, depuis lors, sont devenus réglementaires à bord de tous les navires de guerre, et tout le monde sait quels services inappréciables ces embarcations ont rendus dans nos dernières expéditions maritimes.

C'est encore le yacht qui a inauguré l'emploi de la lumière électrique, pour la sûreté de la navigation de nuit dans les parages inconnus ou dangereux, et Dieu sait le succès incontestable qui est très prochainement réservé à ce précieux appareil.

Aujourd'hui, le yacht est arrivé avec une nouveauté beaucoup moins sérieuse, mais qui n'en a pas moins un cachet d'utilité et surtout d'originalité qui lui assurera un brillant avenir, c'est le vélocipède naval!

L'appareil est d'une simplicité étonnante, il se compose de deux tubes flotteurs, en tôle, ayant la forme d'un énorme cigare réunis par deux traverses en fer, ils supportent une roue provisoire, placée au centre; le cavalier, placé sur la selle que surmonte le tambour, installe ses pieds sur des étriers, qui mettent en mouvement la roue, à l'aide des deux manivelles, absolument comme pour le vélocipède terrestre.

Ce singulier joujou file ses six nœuds à l'heure, malgré vent et marée, et celui de Jérôme Napoléon circule nuit et jour sur rade, au grand ébahissement de ceux qui le voient passer.

C'est, dit-on, le commandant du yacht, M. le capitaine de vaisseau Georgette du Buisson, qui a inventé ce petit chef-d'œuvre.

—Le Cork Herald raconte en ces termes les scènes sanglantes qui se seraient passées pendant la traversée de Rio-Janeiro en Angleterre, à bord du baith le Franchina, arrivé dans ce port.

L'équipage du Franchina se composait du commandant, du second, de trois hommes et du cuisinier. De ces trois hommes, l'un était Anglais, l'autre Américain et le troisième Hollandais, comme le cuisinier. On était à la mer depuis quatre jours, lorsque l'Anglais se trouvant sur le pont avec le Hollandais, jeta celui-ci à la mer. Le cuisinier accourt au secours de son compatriote; l'Anglais le saisit par les jambes et le fait également passer par dessus le bord. Il se précipite au devant du second, qui, le voyant armé d'une hache, se jette dans l'escalier de la cale que montait le capitaine. Tous deux roulent en bas l'Anglais ferme l'écoutille et les retient prisonniers.

Restait l'Américain. Pendant quatre jours, l'Anglais ne dormit pas; mais alors le sommeil s'empara de lui, et l'Américain en profita pour lui couper la tête, délivrer le capitaine et amener le bâtiment au port.

—Les gourmets n'ont pas de chance cette année avec les truffes. Elles étaient déjà bien chères, voilà le Périgord qui annonce une nouvelle augmentation. De trois semaines elles ont encore subi une nouvelle hausse. Les truffes de premier choix se vendaient samedi, sur le marché de Périgueux, 28 et 30 fr. le kilogramme, c'est-à-dire 6 fr. et 5 fr. de plus qu'au dernier marché.

Voici un quatrain recueillie dans une revue de fin d'année.

Que les hippophages en fassent leur profit.

On nous fait manger du cheval

Maintenant une crainte m'obsède,

C'est qu'on me serve pour régal

Un bifteck de vélocipède!

Décédé hier matin, à 7 heures, N. C. DOISEAU, à l'âge de 62 ans, natif de Vic, département de la Meurthe (France). Les amis et connaissances de la famille sont priés, sans autre invitation, d'assister à ses funérailles qui auront lieu aujourd'hui, vendredi, à 10 heures précises du matin. Le convoi partira de sa dernière demeure, encoignure Bienville et Bourbon.

De la part de son fils.

LES PILULES DU DOCTEUR C. McLANE, POUR LA MALADIE DU FOIE.

Sont précisément ce dont la plupart des gens ont besoin; une ou deux doses font fonctionner le foie que réussit des maux de tête, confort l'appétit, produisent un bon sommeil, et, le malade, a son réveil, est heureux il voit tout en beau. Il n'est personne qui ne souffre, de temps en temps, d'un

FOIE INACTIF

LES PILULES DU Dr. McLANE

sont ce qu'il leur faut. Ces PILULES activent parfaitement le foie et lui rendent sa force. Faiblesses Fennel, et vous vendrez toujours en avoir une boite chez vous.

☞ AYEZ SOIN D'ACHETER ☜ Les PILULES du Dr. C. McLANE, PRÉPARÉES PAR FLEMING BROTHERS.

On peut s'en procurer dans toutes les Pharmacies ou Magasins de campagne des Etats-Unis.

OR ARGENT, Billets de Ville et d'Etat, Bons de Ville, etc., AU BUREAU DE CHANGE DE J. BRETTE, 6.........RUE ST-CHARLES.........6 PRES CANAL.

Un paie aussi d'avance aux Professeurs des Ecoles Publiques LES SALAIRES De Janvier et de Février. Ouvert de 7 heures du matin à 9 heures du soir. 24déc—1mPP

Sociedade Portugueza de Beneficencia Lusitana.

ASSEMBLEA GERAL EXTRAORDINARIA—Os senhores sócios e mais membros que compõem a dita Sociedade terão a bondade de se reunir DOMINGO, 24 de janeiro às 2 horas da tarde, em a casa da sociedade, para tratar de assumptos de grande importancia.

Os senhor Presidente deseja ver todos os membros presentes.

Por ordem do senhor Presidente.

Nova-Orleans, 21 de janeiro de 1869

A. A. GUIMARAES, Secretario

2jan—3f

La Société des Enfants de Marie offre ses remerciements sincères à messieurs les Officiers et Membres de la Parfaite Union No 1. pour le prêt de leur Loge, à la Presse de la Nouvelle-Orléans, pour son appel cordial; aux Directeurs et aux Artistes de l'Opéra, pour leur concours chaleureux, et au Public pour sa nombreuse assistance.

Le produit du bazar, en y joignant les souscriptions d'argent, se monte à $1,803 44. Cette somme est appliquée à la réduction de la dette hypothécaire qui pèse sur l'Asile Tergie.

La Grande Tombola a été tirée dimanche soir, les prix non réclamés et la liste des numéros sortis sont entre les mains du Révérend JOSEPH SUSILEAU, à l'Eglise St-Augustin. 22 janv—1f

A∴ L∴ G∴ D∴ G∴ A∴ D∴ L'U∴

La Resp∴ Loge l'Etoile Polaire No. 1, sous la juridiction du Sup∴ Cons∴ de la Louisiane, procédera ce soir à 7 heures précises à l'initiation de plusieurs prof∴ au 1er degré de la Maç∴ Ec∴

Tous les Maç∴ réguliers sont invités fraternellement à honorer de leur présence cette cér∴ qui aura lieu dans le Temple Maç∴ du Sup∴ Cons∴ coin St Pierre et St Claude.

Par mandement du Vén∴ E. MARC, 33e, EUG. CHASSAIGNAC, Secrét∴ 22 janv—1f

Réouverture de Magasin. E. EICHELBERGER, 41.........Chartres.........41

A L'HONNEUR de prévenir le public qu'il rouvrira son magasin le lundi 25 janvier, avec un stock entièrement nouveau, comprenant Draps, Casimirs, Velours, Mérinos, Alpacas, et toutes fournitures pour tailleurs.

L'assortiment sera de premier choix et les prix des plus modérés. 22 janv—2PP

VIEUX WHISKY BOURBON, DE J. A. MILLER, Paris, Comté Bourbon, Etat de Kentucky. Provisions et Céréales. Agence pour la vente de Whisky.

Constamment en magasin, un fort stock de Vieux Bourbon et Vieux Rye, pure, Whisky Rectifié, de tous les âges, prix et preuves, de la meilleure qualité. Ordres pour Sucre, Mélasse, Café Fournitures de batiments, Cotes, Corde et Toile d'emballage, Maïs, Foin, &c.

Avances sur les consignations faites à MM F. D. COBB & CO, à New York. COBB, DOLHONDE & CO, No 37 de la rue Natchez. 22 janv—3d 15 juil—Mer J D

Salon "Crescent" de Coiffure, 8.........RUE ROYALE.........8.

Les soussignés annoncent à leurs clients et à leurs amis qu'ils ont, sans égard aux dépenses, acheté et monté chez eux une des célèbres Machines Anglaises de Camp, à brosser les cheveux. Ils invitent le public à venir voir fonctionner dans leur Parlor.

DANIEL LEONHARD, HENRY WASSEM, Anciens barbiers à bord de "Frank Pargoud." 21 janv—1m

CHARBON. Charbons Pittsburgh, Cannel anglais et Anthracite (grosseur d'œuf et pour machines à vapeur) à livrer dans toutes les parties de la ville, aux plus bas prix du marché, par W. G. COYLE & Cie. Bureau No 136 de la rue Gravier. Dépôts coin Magazin et Gravier, coin Julie et Water. 23janv—3f

Volés. Vers le 20 décembre, en face de Napoléonville, un cheval bai, étampé au flanc gauche J. T., et ayant la marque U. S.—Aussi, de chez le soussigné, le 18 courant au soir, un cheval bai foncé, avec une étoile blanche au front et une marche à la croupe. Une récompense libérale sera donnée à la personne qui fera retrouver les dits chevaux ou les ramènera à l'habitation Fernandez, paroisse Ascension. THEOPHILE FERNANDEZ. 22 janv—2f

AVIS. Il s'est réfugié, le 21 novembre dernier (l'année 1868) chez le soussigné, une chienne TERRENEUVE ayant déjà été annoncée dans l'Abeille du 5 décembre. Le propriétaire est prié de venir la réclamer d'ici à trois jours, autrement l'animal sera vendu pour payer les frais. S'adresser à M. CLEMENT ABADIE, No 70, rue d'Orléans. 22janv—1

AVIS SPECIAL. La Bourse des Négociants et des Encanteurs, Rue Royale, entre les rues Canal et Douane, Sera, comme par le passé, le quartier-général des encanteurs, pour la vente de propriétés foncières, d'actions de banque et autres actions, à l'encan.

C. E. GIRARDEY & CO, Encanteurs, THOMAS L. MAXWELL, Shérif de la Paroisse d'Orléans, T. H. HERRON, Marshal des Etats-Unis en Louisiane, HOFFMAN, MARKS & CO, Encanteurs, Et autres. 22 janv—6f

Bureau de la Compagnie du Grand Chemin de Fer de la Nlle-Orléans, des Opelousas et de l'Ouest. Nlle-Orléans, 20 janvier 1869.

AUJOURD'HUI, à une élection, par les Actionnaires, de dix-huit Directeurs de cette Compagnie, une majorité des actions n'ayant pas été représentée, ainsi que l'exige la Charte, l'élection a été renvoyée à une semaine, c'est-à-dire à MERCREDI PROCHAIN 27 du courant, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi. G. W. SQUIRES, Secrétaire. 21 janv—6t

AVIS. UNE personne pouvant fournir les meilleures recommandations sur ses capacités comme sucrier, désire trouver un emploi à l'année sur une habitation. Il se chargera de la fabrication du sucre pendant la roulaison et occupera le reste de son temps d'une manière utile, dans le travail de l'année, selon ce que pourra désirer le propriétaire. S'adresser au No 113 Vieille Levée. 22janv—t

MAÇONNIQUE. Le Grand Consistoire de l'Etat de la Louisiane s'assemblera au local de la Grande Loge à 6 1/2 du soir, vendredi le 22me de Janvier. Les F∴ F∴ sont invités à être ponctuels. ERNEST D. CRAIG 33e, Grand Secrétaire. 21janv—3f

AVIS. LES créanciers de la succession de feu Morlane Sparicio sont priés de présenter leurs titres de présentation, dans les dix jours de date, à l'administrateur, au No 18 rue Dumaine. Nlle Orléans, ce 20 janvier 1869. VINCENT SPARICIO, Administrateur. 21 janv—6

CHANGEMENT DE LOCAL. Daniel et James D. EDWARDS ONT transféré leur magasin momentanément, des Nos 20 et 22 de la rue de la Nouvelle Levée au coin des rues Douane, Canal et Front en face de la Douane des Etats-Unis, où ils attendent qu'ils aient construit leur nouvel établissement qui est en voie de construction, et fait face aux rues Front et Delta, entre les rues Gravier et Poydras. 21jan—3m

A. F. DUNBAR & Co, MARCHAND DE Laine, Peaux, Mousse et Pelleteries 93......Rue des Magasins......93 Nouvelle-Orléans. 21 janv—1m

Un Coffre-fort qui défie les voleurs! COFFRE-FORT de MARVIN, connu sous le nom: Marvin's Chrome Iron Spherical Burglar Safe. Il a reçu des banquiers des certificats d'essai et des banquiers patente récemment. Les présidents des banques, des compagnies d'assurance et les membres de la Presse sont respectueusement invités à venir examiner ce coffre-fort au bureau de C. LEGENDRE, No 172 de la rue Gravier. 21jan—6t

Servez-vous du Fourneau "CHARTER OAK," DE CUISINE. Tout le pain qui a remporté le prix aux deux foires de l'Etat de la Louisiane avait été cuit dans un Fourneau "CHARTER OAK." BUCK BROS & CO. Nos 9 et 11 de la rue du Camp et 74 de la rue des Magasins, marchands de QUINCAILLERIE, de FOURNEAUX et de COUTELLERIE. 13jan—1m

VIN DE CHAMPAGNE PIPER HEIDSIECK, De la maison H. PIPER & CO, à Reims. 400 paniers bouteilles et demi-bouteilles, de ce vin bien connu, de la récolte de 1865 en débarquement du navire A. HEATON du Hâvre. Le soussigné agent de MM H. Piper & Co, de Reims, ... T. BAILLY BLANCHARD Jr. 20 janv—6t

Absinthe Suisse & Kirchenwasser. 100 caisses ABSINTHE, ... KIRSCHENWASSER, en débarquement du A. HEATON du Havre. A vendre par T. BAILLY BLANCHARD Jr.

Dissolution de Société. LA société existant en cette ville sous la raison de MULLER & PIAGET étant arrivée à son terme ... Nouvelle-Orléans, 15 janvier 1869. J. C. MULLER, A. PIAGET.

AVIS. LE Propriétaire de la SALLE DE BILLARD ST CHARLES annonce à ses amis et à sa clientèle ... C. LACOMME, Propriétaire.

Pommes de terre pour plant. 3000 barils véritables PINKEYES, BUCKEYES, Early Rose, etc. A vendre par DAVIDSON & WEAVER, Nos 34 et 36 rue Poydras. 19janv—6t

AVIS. LE soussigné consignataire du navire français JEAN PIERRE ne seront responsables des dettes contractées par l'équipage du dit navire. C. CAVAROC. 19 janv—6f No. 5 Passage de la Bourse.

AVIS. TOUS les BOUCHERS qui tiennent des Marchés privés sont priés de se réunir JEUDI, 21 du courant, à une heure du soir au salon de bière, No. 91, rue Bienville pour traiter d'affaires importantes. 19 janv—3t

AVIS. LE 1er Février prochain, le Dr FORMENTO transférera son bureau de consultation de la maison de santé de la rue du Cirque ... 17janv—1m

Grocerie à vendre. A vendre, pour cause de départ une grocerie-buvette, faisant actuellement de très bonnes affaires. Pour les conditions, s'adresser au coin des rues Gaiennie et St Philippe. 21 janv—3f

Grocerie à vendre. A vendre une Grocerie de détail, avantageusement et une place du Marché des légumes du Deuxième District. S'adresser rue St-Philippe, No 21. 17janv—6

Café à vendre. UN CAFÉ bien situé, ayant une bonne clientèle, est à vendre à de bonnes conditions avantageuses. Il est à l'angle des rues Levée et Louisa, Troisième District, à proximité du marché Washington. Pour les conditions, qui seront faites à l'option du vendeur et pour les détails, s'adresser au propriétaire, sur les lieux, de 7 à 10 heures du matin, et de 3 à 9 heures du soir. 2 janv—1 sem

AVIS. A PARTIR d'aujourd'hui, j'emploie en qualité de vendeur, M. F. H. PETITPAIN le plus ancien encanteur de cette ville. Il sollicitera au dehors les ventes de successions, vins, liqueurs, produits marchandises sèches, habillements, propriétés foncières, et fera de ces ventes l'objet d'une attention particulière. J. DÉJAN, Jr, Encanteur, No 183 de la rue Gravier, coin Carondelet. 2 déc—1m

MANUFACTURE DE CORSETS. ....Rue du Canal.........178. MADAME BOUHAMD a l'honneur d'informer ses nombreuses clientes qu'elle continue à faire les CORSETS sur mesure, aux mêmes conditions que par le passé. 19 janv—1m

Aux Marchands de la campagne et fauteurs de Coton. QUINCAILLERIE. CLOUS, Charrues, Houes et Chaînes de tir, Fusils de chasse, Barillets Clous, Charrues, Hall & Spear, Houes de planteurs, etc. A vendre par TAYLOR & CHURCHILL, No 41 de la rue des Magasins, en face de l'Hôtel St-James. 27 janv—6t

A. CORDIER SOLLICITE la bienveillant patronage de ses amis et du public pour l'INSTITUTION DE JEUNES GENS qu'il vient d'ouvrir au No 182 de la rue Dumaine, entre Dauphine et Claiborne. Cours élémentaires et supérieurs en anglais et en français; langues mortes et étrangères, mathématiques et tenue des livres; opérations commerciales, dessin, musique, etc.—Classes du soir. 17 janv—3m

Avis aux créanciers de John Pemberton, décédé. LES personnes qui ont des réclamations à faire valoir contre la succession de feu John Pemberton, sont priées de les présenter à MM. A. & M. Voorhies, avocats de la succession, à leur bureau, rue du Canal. No 104, au-dessus du bureau de la Compagnie d'assurance des Marchands. AMALIE PEMBERTON, Tutrice. 17jan—10f

MALLES DE VOYAGE ET D'EMBALLAGE. UN grand et bel assortiment de malles en cuir Saratoga, malles de voyages et d'emballage, valises, sacs, vêtements imperméables, paniers de fantaisie et voitures d'enfants, est offert aux marchands et aux voyageurs qui sont invités à venir l'examiner avant de faire leurs achats ailleurs, car les articles sont de bonne qualité et sont offerts à des prix modérés. F. BAUER, No 34 de la rue du Canal, en face de la Douane. 16 jan—2m 20 oct

LEÇONS DE LANGUES. UN professeur de beaucoup d'expérience, et pouvant enseigner le français, l'anglais et l'espagnol, désirerait trouver à s'employer dans une institution. Il donnerait aussi des leçons particulières. Prix modérés. S'adresser rue Bourgogne, No 266 entre St Philippe et Ursulines. 17 jan—1m

A VENDRE. UN café et une grocerie établis depuis plus de 30 ans, dans le meilleur local de la ville, le Second District, ayant beaucoup un stock complet, et sont offerts à des termes raisonnables de même qu'un bail de trois ans. Pour plus d'informations s'adresser à RODOLPHE THEURER, No 16 Front Levée, entre Quartier et Hôpital. 16 jan—3f

MOULIN A RIZ SONIAT, SITUÉ A LA PAROISSE ST-CHARLES, A un mille au-dessous de l'Eglise Rouge.

CE MOULIN a été construit par MM. Léeds & Co sous la surveillance de M. F. McKinney. Pourvu des plus perfectionnées et qui depuis sa monture dans la Caroline du Sud. Le propriétaire ... Le riz qui arrive au moulin est à l'abri de tout danger. En un mot, rien n'a été épargné par les propriétaires pour en faire un moulin de premier ordre.

Pour plus d'informations, s'adresser à EMILE DUPRÉ, Esp. Peters et Douane, ou aux MM. SONIAT FRÈRES, ou aux soins de J. LONG, Kenner P. O.

A vendre—Un moulin à canne complet, sans la machine et les bouilloires. 1er janv—1an

AUX AMATEURS. Le Sieur J. ROUSSET annonce aux dames et aux messieurs amateurs qu'il vient d'arriver directement de France avec un grand et riche assortiment de PLANTES à fleurs et à fruits, Magnolias, Camélias, Rosiers, Pommiers, etc. ... au coin de la rue St-Charles. Le tout sera vendu à des prix modérés. 20 janv—1f

Graines! Graines! Graines! E. F. VIRGIN, SUCCESSEUR DE D. MAUPAY, 104......Rue Gravier......104. Aux Fermiers et aux Planteurs. FAITES à temps, votre provision de graines. Vous trouverez à ce magasin, les graines fraîches que vous pouvez avoir et à toute saison, au meilleur prix du marché et en quantités au gré des acheteurs.

AU JARDIN FRANÇAIS, 94......RUE DE CHARTRES......94. Monsieur LAYDET a l'honneur d'annoncer à messieurs les amateurs de plantes de fleurs qu'il arrive de tout récemment de Paris avec un superbe collection de PLANTES à fleurs, Magnolias, Camélias, Lilas, Roses et autres variétés de Roses Remontantes et autres, Rosiers, Pommiers, Arbres fruitiers de toutes espèces. Bien des variétés de Choux et des potagers. Le tout sera vendu à des prix modérés. 17 janv—6f

A. CASSARD, BUREAU DE CHANGE, Encoignure St Charles et Commune, Achète et Vend L'OR, L'ARGENT, LES WARRANTS, BILLETS et BONDS de la ville et de l'Etat. Le vieil OR et le vieil ARGENT. Prêts sur garanties. 1janv—1m

STAUFFER, KENT & CO. —ANCIENNE MAISON— SLARK, STAUFFER & CO. 71......Rue du Canal......71 Ont entre un assortiment complet de QUINCAILLERIES, étrangères et américaines, de Clous, Tôle, Plaques en cuivre et acier et en fer, Peintures, Huile, Verre &c. Un grand stock de, INSTRUMENTS ARATOIRES, Parmi lesquels se trouvent les célèbres CHARRUES, 2500 de JAMES H. HALL, qui ont obtenu le premier prix à la foire de 1868 et à celle de 1867; 500 de GARRETT & COTTMAN; 2500 de CALHOUN & ATKINSON véritables; 1300 de HALL & SPEAR; 1000 de B. F. AVERY; 750 de JOHN KING; 350 CHARRUES et GRATTOIRS, de Y... 1 janv—1m

Manufacture du Sud. AYANT renouvelé mes deux ateliers et magasins de l'encoignure des rues Douane et Bienville et No. 75 de la Bienville et de l'autre côté ... JOHN NORWOOD. 31déc—1an PP.

A vendre à bon marché, QUATRE magnifiques COLONNES EN FER pour vérandas. S'adresser à FRANCIS FERNANDEZ, Encanteur, No 38 Passage de la Bourse.

Pommes de Terre. POUR PLANT—100 barils Pink Eyes, 200 do Jackson Whites. A vendre par M. MANIGLE, No 4 du Front Levée. Entre les rues Hôpital et Quartier, Deuxième District. 13 janv—1m

Honneur à qui de droit! UN homme est redevable au Dr. J. VINT HALL (traiteur à Allemagne) et demeurant aujourd'hui rue No 216 de la rue du Canal, qui en peu de temps a guéri du bégaiement ... S. MARTIN, Menuisier, No 89 de la rue des Remparts—Résidence, No 119 rue Dryades.

A la Selle Anglaise. GIEFERS & GUMPERT, 94......RUE ST-CHARLES......94. FABRICANTS de Selles de Chasse, de Course, de Cavalerie et de Dames, importateurs d'articles de sellerie anglaise et française, tous de qualité supérieure. Prix modérés. 1janv—1an

CHANGEMENT DE DOMICILE Dr. EDMOND SOUCHON, 185......Rue Royale......185 Entre Ste-Anne et Dumaine. 14 janv—1M

Vins—Liqueurs—Provisions—&c VINS ROUGE ET BLANC. REÇU par les navires REGIA et HAMINOJA, de Bordeaux; 80 barriques VIN ROUGE CLAIRAC, 12 VIN BLANC GRAVES, J. Duboscq. A vendre par COMMAGERE & LAMBERT, No 82 rue des Magasins. 16 jan—6f

En débarquement des navires HAMYMGIA MARIA et A. HEATON, venant de Bordeaux, Marseille et Hâvre. 200 barriques VIN ROUGE pour familles, 300 paniers HUILE D'OLIVE Possel Fils, 22 onc. 100 ... quarts vin BURGUNDY PORT, Dossola Co., 50 SHERRY, 100 paniers POMMES DE TERRE, barils ..., 50 MARRONS, 20 HARRICOTS, 5 PETITS POIS. A vendre par AUCARRIERE & CO, 15 rue Bienville. 17 janv—1t

En déchargement, venant de Bordeaux, par le navire Hamindja. VINS ROUGE et BLANC, en barriques et demi-barriques bonne qualité pour familles. VINS ROUGE et BLANC en caisses, excellente qualité pour familles. XÉRÈS, en futailles, MADÈRE, en futailles, {bonne qualité. VERMOUTH en caisses. TÉCHENEY, nouvellement arrivé de BORDEAUX. Prière de s'adresser rue de la Douane, No 107, au fond de la cour, de 8 heures à 11 heures. 5janv—1f

E. DECHAMPS, No. 20 de la rue St-Louis, Nlle-Orléans, IMPORTATEUR direct d'eaux-de-vie et de vins français, de liqueurs, absinthe suisse, kirsch, fruits à l'eau-de-vie, fruits au jus, liqueurs du pays, etc. Seul Importateur des vins de Pouget fils, de Bordeaux. 2 janv—1an

Vins d'Espagne. LE soussigné vient de recevoir directement un assortiment de Vins d'Espagne, de choix, tels que San-Vicente, (vin de table), Rancio, Sherry Nos 1 et 2, Garnacha, Macabeo, Sauterne, Oporto, qu'il offre à bon marché. M. FESANT, 5, rue Carondelet. 31 oct—3m

DENTISTES. J. S. KNAPP, D. D. S., DENTISTE, Cabinet et résidence—No 15 de la rue Baronne, près Canal. 1er déc—3m

CONSERVEZ VOS DENTS. J. A. CASADAVANT, CHIRURGIEN DENTISTE 200......RUE DU CANAL......200 entre Bourgogne et Remparts, où il continue à exécuter scientifiquement toutes les opérations dans l'art du dentiste. Il pose des dents artificielles sur plaque en or, en argent, ou du vulcanite à des prix modérés. Consultations en français, en espagnol et en anglais. 10 mai—1f

Le Dr. CHARLES E. KELLS, DENTISTE. Cabinet et domicile, No 14 rue Baronne, 2me maison après la rue du Canal, près de Lopez. Extraction de dents, sans souffrance, au moyen du gaz hilarant ou protoxide d'azote. 24 mars—PP

Dr. C. BLANCKE 416 & 418...Rue St-Charles...416 & 418. Grande Révolution dans la Chirurgie Dentaire. ALUMINIUM! ALUMINIUM! La découverte la plus récente du siècle. GRAND SUCCÈS! LE Dr. C. BLANCKE annonce à ses amis et au public qu'il pose des dents artificielles montées sur ce nouveau métal, de la manière la plus artistique. Les râteliers "Aluminium" sont beaucoup plus agréables et durent beaucoup plus que les râteliers montés sur or et argent; ils sont bien plus légers, coûtent beaucoup moins cher et ne sont pas affectés par les acides. 26 mars—1an

Bureau du Chemin de fer d'Orléans. Nlle-Orléans, 19 janvier 1869. LA réunion annuelle des actionnaires de cette Compagnie, pour l'élection de sept Directeurs, sera tenue au bureau de la Compagnie, No. 15, rue Dauphine, le LUNDI, 1er février prochain, de 10 heures A. M. à 2 heures P. M. H. C. BERIT, Secrétaire par intérim. 19jan—sufer PP

AVIS Aux contribuables du Deuxième District—Taxes d'Etat et Licences. LE collecteur des taxes d'Etat et des licences du Deuxième District, prévient les contribuables que les tableaux des taxes d'Etat de 1868 et des licences de 1869 sont maintenant prêts et que la perception va commencer. L. F. LEMARIE, Collecteur des taxes d'Etat du Deuxième District. 12 janv—1m

Bureau de la Compagnie des Chemins de Fer de la Ville. Nouvelle-Orléans, 14 janvier 1869. AUJOURD'HUI, à une réunion spéciale des Directeurs de cette Compagnie, il a été déclaré un dividende de quatre piastres par action, lequel sera payé aux actionnaires à partir du 25 du courant. La Compagnie payera la taxe des Etats-Unis sur ce dividende. W. P. SINNOTT, Secrétaire. 15janv—1m

AVIS. Bureau du Collecteur des Taxes d'Etat. TROISIÈME DISTRICT. LE COLLECTEUR des Taxes d'Etat et des Licences du Troisième District, notifie par le présent les contribuables que le tableau des Taxes d'Etat pour l'année 1868 et des Licences de 1869 est actuellement ouvert et prêt à être mis en collection. C. BLANDIN, Collecteur des Taxes d'Etat, Troisième District. 14 jan—3m

La Compagnie du chemin de fer Pontchartrain EST prête à recevoir et livrer le fret. Jusqu'à nouvel ordre, les convois partiront de son dépôt à 6, 8, 10 heures du matin, à midi, 2, 4 et 6 heures du soir. Ils quitteront le Lac toutes les heures, alternativement, à partir de 5 heures du matin. GEORGE PANDELY, Surintendant. Sept—P P

"Louisiana Ice Manufacturing Company." Nouvelle-Orléans, le 15 janvier 1869. CONFORMÉMENT à la charte de cette compagnie, une élection, par les actionnaires, de neuf Directeurs pour l'année courante, sera tenue au bureau, No. 135, rue de la Commune, le MERCREDI, 3 février 1869 de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi. P. POCHELU, Secrétaire. 15janv—1m

Sociétés. Dissolution de Société. LA Société jusqu'ici existante entre Dario Piaggio et Rinaldo Piaggio, sous la Raison de PIAGGIO FRÈRES, vient d'être dissoute d'un commun accord. RINALDO PIAGGIO, DARIO PIAGGIO, pr R. PIAGGIO. Nouvelle-Orléans, le 15 janvier 1869. Les affaires seront continuées dorénavant, comme par le passé par le soussigné, sous la raison R. PIAGGIO. RINALDO PIAGGIO.

AVIS. J'AI vendu aujourd'hui mon intérêt dans la maison SHROPSHIRE & HATHORN à mes associés, W. A. Shropshire et H. E. Shropshire, qui en assument tout l'actif et tout le passif. F. HATHORN. Les soussignés continueront le commerce de grocerie en gros et de commission, à l'ancien local, Nos 116 et 118 de la rue Poydras, sous la raison SHROPSHIRE BROS. W. A. SHROPSHIRE, H. E. SHROPSHIRE. Nlle-Orléans, 1er janvier 1869.

ALFRED ROMAN, Avocat. P. CHAS. CUVELLIER, Avocat-notaire "Commissioner" de 25 Etats. ROMAN & CUVELLIER. Bureau, No 134, rue Gravier—Nlle-Orléans, se chargent de toutes affaires appartenant aux professions de Notaire et d'Avocat.

Avis de Société. LES soussignés ont ce jour formé une société sous la raison de PASCAL & ILSLEY, pour les affaires de produits de l'Ouest et de Commission en général Aux Nos 74 & 76 rue Poydras. Ils sollicitent le patronage de leurs amis et du public. GABRIEL PASCAL, JOHN H. ILSLEY. Nlle-Orléans, 1er janvier 1869.

Dissolution de Société. LA société qui a existé jusqu'à ce jour, sous la raison de HOLZ, BLOCH & Co est dissoute, aujourd'hui par consentement. Nouvelle-Orléans, 1er janvier 1869. JOSEPH HOLZ, encanteur, continuera les affaires au No. 24 de la rue de Chartres, ... HOLZ & BERNHEIMER, No 21 de la rue de Chartres et 22, Warren street, New York. 1er janv—1m

AVIS. LA société qui a existé jusqu'à ce jour, sous la raison de MAUNSELL & BOGEL, est dissoute par la mort de M. John B. Maunsell. WILLIAM BOGEL ... 1er janvier 1869.

WILLIAM BOGEL, (SUCCESSEUR DE MAUNSELL & BOGEL) Importateur de DROGUES, produits chimiques, parfumerie, articles de droguistes, articles de toilette, couleurs, vitres et verrerie, Au No. 43 de la rue des Magasins, en face de l'Hôtel St-James. Le soussigné remercie le public du généreux appui accordé jusqu'à ce jour à l'ancienne maison de Maunsell & Bogel, et sollicite respectueusement de lui continuer le même patronage. WILLIAM BOGEL, Successeur de Maunsell & Bogel.

Avis de Société. MR FRANK H. HOOKER devient mon associé à partir du 1er décembre 1868. Le nom de la maison sera J. A. LUM & CO. J. A. LUM. Le commerce de voitures se fera, dans les nouveaux magasins No 164 rue Gravier et No 49 rue Union, vis-à-vis l'Eglise St Charles, où il se trouvera un grand stock de VOITURES de toutes espèces pour le marché de cette saison. J. A. LUM, FRANK H. HOOKER.

Dissolution de Société. LA Société qui existait, jusqu'à ce jour, sous la raison PIKE, LAPEYRE & BROTHER est dissoute aujourd'hui, d'un commun accord, par le retrait de M. Lapeyre, qui a cédé tous ses droits et intérêts dans la maison à MM. Wm S. Pike et Alex. Brother. Les associés restants seront chargés de la liquidation. Nlle-Orléans, 21 décembre 1868. W. S. PIKE, J. M. LAPEYRE, ALEX. BROTHER.

LES affaires de Pike, Lapeyre and Brother continueront à être dirigées sous la même raison, jusqu'au 1er janvier prochain (1869), époque à laquelle ALFRED SHEPFERS et PAUL BLANC seront admis dans l'intérêt. La nouvelle maison prendra la raison de PIKE, BROTHER & CO. Nlle-Orléans, 21 décembre 1868. W. S. PIKE, ALEX. BROTHER, ALFRED SHEPFERS, PAUL BLANC.

G. W. DUNBAR & FILS, 12 et 14...RUE ST-LOUIS...12 et 14 NOUVELLE-ORLEANS Importateurs et Marchands de toute espèce de CORDIAUX et LIQUEURS FRANÇAIS, Anisette, Curaçao, Marasquin, CORDIAUX ASSORTIS, Absinthe et Kirsch. Fabricants de Sirops de Fruits. 23déc—1an Médaillés.

J. J. ALBERT, 60...Rue Douane...60. A toujours en main un grand assortiment de CHAPEAUX, de tout genre. Feutre, Laine, Paille, Campèche, &c. Convenable pour le détail de la ville et celui des marchands de la campagne. VENTES EN GROS SEULEMENT. 1er janv—1an

CHAUSSURES! CHAUSSURES! Mme. ROY, Encoignure Bourbon et Douane, A L'HONNEUR d'annoncer à ses nombreuses clientes et au public en général qu'elle vient d'arriver de Paris avec un grand assortiment de chaussures pour dames et pour enfants. On trouvera également dans ce magasin, Guêtres en drap à boutons, pour enfants, toutes nuances; Coutils et en toile pour dames. Aussi Un assortiment complet de nouveautés de Paris, telles que Chapeaux Bas pour dames et pour enfants, Lingerie fine, Jupons fantaisie haute nouveauté, Robes de piqué pour enfants, Gants et mitaines pour dames et pour enfants, Pèlerines d'Astrakan pour dames, Châles et coiffures en laine, Parures pour dames, Marie-Antoinettes brodées, Cravates de dentelle noire et grise. 1er nov—3m

TRAITEMENT DES MALADIES SECRÈTES ET DE LA PEAU. Syphilis, Gonorrhée, Ulcérations, Engorgements, Dartres, Eczéma, Scrofule, etc. E. GAUDUZ, Pharmacien de l'Université de Paris, Enc. Conti et Bourgogne. 7 déc—

FUSILS! FUSILS! REVOL, ARQUEBUSIER, 210......Rue de Chartres......210 (MÉDAILLE D'OR 1856.) Répare et fait en général tout ce qui concerne l'arme à feu. A CONSTAMMENT en main des Fusils Français et Anglais. Pièces de rechange, Cheminées, Capsules Gevelot et autres marques, ainsi que d'autres articles de chasse et munitions, etc. 15 nov—3m

FUSILS! FUSILS! 106......RUE DE CHARTRES......106 MAISON FONTALBA. Les disciples de St Hubert seront heureux d'apprendre que notre populaire armurier, J. BAGET, vient de recevoir un grand assortiment de FUSILS de chasse, "DAMAS BERNARD," avec incrustations en or, et d'autres qualités, qu'il vendra au prix coûtant. On trouvera aussi chez lui tout ce qui compose le fourniment des armes à feu, ainsi que des Cheminées fabriquées par lui-même, qu'il garantit pour un an. 14 nov—3m

MADAME WARLT, FEMME-MEDECIN, 289......rue Canal......289 GUÉRIT des maladies chroniques, telles que les Rhumatismes, la Névralgie, etc. Ses remèdes n'ont jamais failli. Elle sou age promptement les Dames qui souffrent de l'interruption des Menstrues 24 oct—1m

E. HEATH, MARCHAND D'ARTICLES DE TAPISSERIES, TAPISSERIES, —ET— ETOFFES A RIDEAUX, STORES, CORNICHES, ETC. 28 nov—3m

Loteries. Tirage de Loterie de l'Etat de la Louisiane POUR LE 21 JANVIER—CLASSE 14

6	75	77	43	17	8	10	44	26	29	53	35	—

Les tirages ci-dessus, publiés dans tous les principaux journaux, se font en public et journellement, dans les salons de la Compagnie. C. T. HOWARD Président. E. & St Charles, encoignure Union N° à Orléans. En témoignage, nous apposons notre signature. Nouvelle-Orléans, Louisiane, ce 21me jour de janvier 1869. ADAM GIFFEN, JOHN L. LEWIS, F. F. WILDER, Commissaires. ☞ Méfiez-vous des fausses Loteries.

Association de Secours Mutuels de l'Alabama. BOYD, JACKSON & Cie, Directeurs, AU PROFIT DES ÉCOLES COMMUNES. Tirage de la classe supplémentaire et à combinaisons, No 90 21 janvier 1869

17	78	36	73	13	75	3	7	76	25	70	16	5

En foi de quoi, nous signons à Mobile 4 ou déc. 1868. E. M. BLOUGH, Jos SEAWELL, W. P. JOHNSON, Commissaires assermentés. Les tirages de l'ASSOCIATION DE SECOURS MUTUEL de l'Alabama se font à Mobile, tous les soirs à 6 heures, en présence du public, et ils sont publiés dans les journaux de Mobile et d'autres localités. ... DAVE C. JOHNSTON, Agent, No 15 Commercial Place. 15—

UN MILLION DE PIASTRES —DE— Propriétés Foncières Situées dans cette ville ET MISES EN LOTERIE! Le tirage de cette Loterie aura lieu (dès que les billets seront vendus) en vertu de la charte de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, (charte qui a été accordée à cette Compagnie en 1868). Quelques-unes des propriétés offertes comptent parmi les biens fonciers de plus grand prix qu'il y ait à la Nouvelle-Orléans. Ce sont: l'HOTEL ST-LOUIS, ouvert en ce moment, le Mobilier de l'Hôtel, l'ANCIENNE BANQUE DES CITOYENS, la MAISON les MAGASINS et ENTREPOTS Nos 116, 118 et 120 de la rue Royale, à côté de l'Hôtel; la MAISON et les BATISSES No 45 de la rue St-Louis, en face de l'Hôtel; les bâtisses de la FERME DE L'HOTEL ST LOUIS, des ILETS et des PARTIES D'ILETS parfaitement cultivés. Pour une description complète des propriétés, voir la circulaire qui sera adressée, franc de port, aux personnes qui le voudront. Les demandes de billets devront être adressées à C. H. HALL à l'Hôtel St-Charles. Nouvelle-Orléans, Le ... 12 lots gagnants—Prix du billet, $10. 15 déc—1m

AVIS AU PUBLIC, Particulièrement aux dames. LE soussigné vient d'ouvrir, au No 85 rue Royale, sur cette de son premier bureau, au No 135 de la rue ... J. J. LIBANO. 19 nov—1m

GRANDE LOTERIE AU CABINET DE LECTURE, de J. A. JAQUET, 139......Royale......139. 200 billets et 100 lots gagnants à $1.00 le billet. 9 jan—PP

GUERISON DU CANCER, Sans opération chirurgicale. PAR LE Dr C. P. LAWRENCE, de l'Iowa. Spécialiste pour les cancers. SALLES DE RÉCEPTION ET DE TRAITEMENT 112......RUE DU CANAL......112 NOUVELLE-ORLÉANS. Vis-à-vis la statue de Clay, au Premier. Au dessus du salon de photographie de Washburn. TOUS LES CANCERS extérieurs dont on est certain de guérir ... Dr C. P. LAWRENCE. Boite 31 du Bureau de Poste de la Nlle-Orléans. 16 janv—1m

PHOTOGRAPHIE ARTISTIQUE. HENRY MANCELL, 75......RUE DU CAMP......75. PORTRAITS de toutes dimensions, sur papier, toile, ivoire, porcelaine. Epreuves instantanées. Reproductions de manuscrits, de tableaux, de plans dessins, cartes géographiques, &c. Photo-lithographie, Photo-Miniature. Photographie appliquée à l'industrie. 75......RUE DU CAMP......75 1oct—1an

Horlogerie, Bijouterie. JOSEPH FEYTEL, connu depuis longtemps comme horloger et bijoutier ayant été dans la maison de L. Frigerio, rue de Chartres No 30, prévient ses amis et son ancienne clientèle qu'il vient de s'établir au No 80 de la rue Baronne, près Canal. Il sollicite le patronage du public et s'efforcera, comme par le passé de le mériter par l'exécution fidèle de ses travaux. 17janv—1m

Propriétés à louer. Magnifique Magasin en Briques à Vendre. EXCELLENT PLACEMENT. A vendre un magasin en briques à 2 étages situé rue Tchoupitoulas, près de la rue Poydras. Sa position est telle qu'il convient particulièrement aux négociants en produits de l'Ouest et autres. Pour plus amples renseignements s'adresser chez G. DE FERRIET, 34 rue Bienville. 19 jan—7f

A LOUER. A bon marché, une Maison basse, située rue Esplanade, entre Claiborne et Derbigny. Possession immédiate. S'adresser au coin des rues Esplanade et Derbigny, Troisième District. 17 déc—PP

S. A. STOCKDALE & Co, Négociants-Commissionnaires et Expéditeurs, No 74 de la rue des Magasins, Coin Poydras. Nlle-Orléans. 28janv—1m

P. NADEAUD, CONFISEUR, Encoignure Orléans et Royale. Grand assortiment de Bonbons des à 75 cents la livre, Fruits cristallisés français, à $1 la livre, Nougat Montélimart, Chocolat à la crème. Fruits au jus et Liqueurs fines de choix. Gâteaux pour le Jour des Rois. Un magnifique assortiment de Poches et Cornets en tous genres. Le tout reçu de Paris par les derniers arrivages d'Europe. 12 déc—1m

MACHINE A COUDRE DE GROVER & BAKER. La seule Machine adoptée pour toute espèce de couture de famille. Bureau et dépôt, pour les Etats du Sud, No 182 de la rue du Canal, Nlle-Orléans. 14 nov—1m

Cartomancie, Phrénologie, &c. La Professeur LENORMAND nouvellement arrivée de Paris et d'autres capitales de l'Europe, se propose de donner à partir du 1er janvier 1869, à la Nlle-Orléans, des séances de Cartomancie, Chiromancie et Phrénologie. La professeure Lenormand exercé de ... les Dames et les messieurs ... 1er janv—1m

A. BROUSSEAU & Co., 17......Rue de Chartres......17 IMPORTATEURS ET MARCHANDS DE TAPIS, TOILES CIRÉES, NATTES Chinoises et Coco, COUVERTURES de tables et de pianos, STORES, DESSOUS DE TABLE, DEVANTS DE CHEMINÉES, NATTES, TOILES CIRÉES pour voitures et tables, TOILES CIRÉES fines et ... ETOFFES A RIDEAUX, damas, reps, CORNICHES, BANDES, FLECHES, GLANDS, CRIN, PELUCHE, MOQUETTE, etc. 27 sept—1an—PP